

LA SITUATION DES MÈRES MONOPARENTALES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL ; RÉALITÉS, BESOINS ET FRÉQUENTATION DE SERVICES

Chercheure principale : Sarah-Maude Beaugard, étudiante à la maîtrise en psychoéducation, UQO

Supervisée par : Vicky Lafantaisie, professeure au département de psychoéducation et psychologie, UQO

Mandatée par : La Petite Maison de la Miséricorde

MISE EN CONTEXTE

Motif de l'étude:

La Petite Maison de la Miséricorde est un organisme communautaire pour femmes cheffes de famille monoparentale offrant soutien et ressources aux mères de Montréal et aux enfants de celles-ci depuis 1977. La présente étude découle d'objectifs définis dans le plan d'action 2019-2022 de cet organisme. En effet, souhaitant être au fait de la réalité et des besoins actuels des mères monoparentales de la région de Montréal, l'organisme a fait appel à une chercheure pour les accompagner dans une démarche d'évaluation. L'étude s'est faite en collaboration avec l'équipe de cet organisme communautaire.

Approche collaborative:

Des membres de l'équipe de l'organisme ont participé à trois rencontres avec la chercheure principale, afin de s'assurer que le questionnaire corresponde à leurs objectifs et attentes. Le personnel de l'organisme a aussi pris en charge la traduction, ainsi que la diffusion du questionnaire. La chercheure a, pour sa part, pris en charge l'élaboration du questionnaire, la création d'une version numérique de celui-ci sur LimeSurvey, la compilation et l'analyse des résultats, ainsi que la rédaction et la présentation du présent rapport.

LA SITUATION DES MÈRES MONOPARENTALES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL ; RÉALITÉS, BESOINS ET FRÉQUENTATION DE SERVICES

DEVIS D'ÉVALUATION

Question d'évaluation :

Quelle est la réalité des femmes monoparentales de la région de Montréal et de leurs enfants (p.ex. caractéristiques personnelles et familiales, besoins, contexte de vie)?

Cibles d'évaluation :

- 1- Dresser un portrait des caractéristiques sociodémographiques d'un échantillon de femmes monoparentales de la région de Montréal et de leurs enfants.
- 2- Évaluer les besoins d'un échantillon de femmes monoparentales de la région de Montréal.

Méthode:

L'équipe de la Petite Maison de la Miséricorde a, par le biais de courriels à leurs membres et partenaires et d'annonces sur Facebook, invité les mères monoparentales de la région de Montréal à répondre à un questionnaire en ligne. Au total, 286 mères ont accepté de répondre à ce questionnaire ayant pour titre [Évaluation de besoins des mères monoparentales de la région de Montréal].

Ce questionnaire comprend des questions relatives à (a) leurs données sociodémographiques (b) leurs intérêts et (c) leurs besoins. Afin de rejoindre un plus grand nombre de mères, le questionnaire a été traduit de sa version francophone vers l'anglais et l'espagnol.

Analyse:

Le questionnaire est composé principalement de questions à choix de réponses ou à réponses courtes qui se traitent de manière quantitative. Des analyses descriptives ont été effectuées à l'aide du logiciel SPSS pour cette catégorie de données. Des analyses globales qui portent sur l'ensemble des questionnaires recueillis (n=286) ont été effectuées pour chaque section, en plus d'analyses en fonction des caractéristiques suivantes ; occupation de la mère, origine, revenu annuel, durée depuis laquelle la mère est monoparentale et temps de présence des enfants avec la mère. La dernière question étant à développement, les réponses à cette question ont demandé une analyse qualitative. Une analyse de contenu thématique des données de cette question a donc été réalisée à l'aide du logiciel Nvivo.

Résultats:

Les résultats sont présentés dans cinq feuillets en fonction des thématiques suivantes :

- 1 - Portrait des participantes - - - - - 1
- 2 - Portrait des familles - - - - - 3
- 3 - Fréquentation des services - - - - - 5
- 4 - Besoins et intérêts - - - - - 7
- 5 - Réseau de soutien et rôle de mère - - - - - 9

1- Portrait des participantes

LA SITUATION DES MÈRES MONOPARENTALES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL ; RÉALITÉS, BESOINS ET FRÉQUENTATION DE SERVICES

Note méthodologique : Les résultats reposent sur analyse descriptive faite à l'aide du logiciel SPSS sur les données quantitatives recueillies dans les sections 1 et 2 du questionnaire [Évaluation de besoins des mères monoparentales de la région de Montréal].

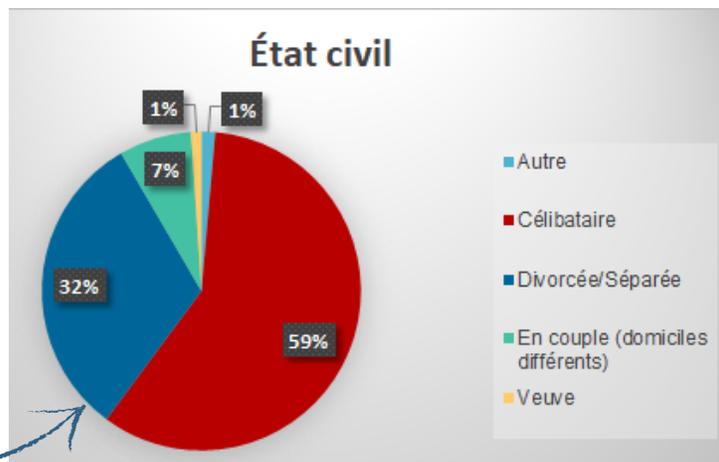
ÉCHANTILLON

L'échantillon est composé de

**286 MÈRES
MONOPARENTALES**

Ayant entre 20 et 57 ans.

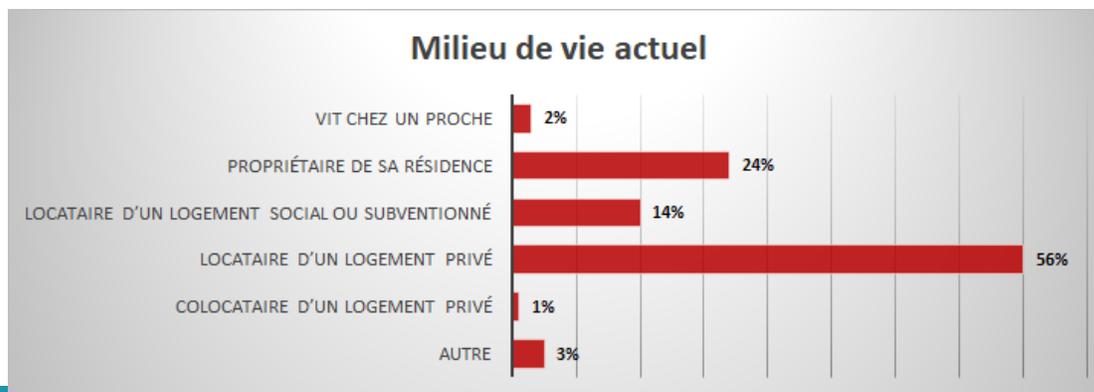
Concernant l'état civil, **92% rapportent être seules** et 7% sont en couple. Parmi les réponses "autres", 2 répondantes ont précisées avoir un mari à l'étranger.



LIEU DE RÉSIDENCE

Les répondantes résident sur l'île de Montréal (78%), sur la rive-sud (13%) ou sur la rive-nord (9%).

Au sujet de leur milieu de vie actuelle; **71% des mères disent être (co)locataires** soit d'un logement privé (57%) ou d'un logement social ou subventionné (14%). De plus, **24% des mères de l'échantillon sont propriétaires** de leur résidence. Parmi les 3% ayant sélectionnées « autre », des femmes précisent louer une maison ou habiter dans une ressource d'hébergement pour victime de violence.



ORIGINE

31,5% des mères sont nées ailleurs qu'au Canada. Les pays d'origine de ces mères sont très variés. La France est le pays le plus représenté. Voici les autres pays d'origine (nombre de mère de cette origine) :

31,5%
sont nées à
l'étranger



Algérie (4)
Burkina Faso (2)
Cameroun (5)
Côte d'Ivoire (2)
Guinée (1)
Maroc (4)
Nigeria (2)
RD Congo (1)
Rwanda (1)
Sénégal (2)
Tunisie (1)
Zimbabwe (1)

Belgique (1)
Bulgarie (2)
France (18)
Italie (1)
Macédoine (1)
Roumanie (1)
Ukraine (2)

Europe de l'Est - non spécifié (1)

Chine (2)
Corée du Sud (1)
Israël (1)
Kirghizistan (1)
Syrie (3)
Thaïlande (1)
Ouzbékistan (1)

Antigua (1)
Argentine (2)
Colombie (6)
Cuba (2)
États-Unis (1)
Guadeloupe (1)
Haïti (3)
Honduras (1)
Mexique (6)
République dominicaine (1)
Pérou (1)
Venezuela (1)

1- Portrait des participantes (suite)

SCOLARISATION

Concernant le niveau académique, **81% des répondantes ont complété des études post-secondaires**, 15% ont terminé leur cheminement avec leur diplôme d'étude secondaire et 4% ont arrêté leurs études au primaire.



OCCUPATION

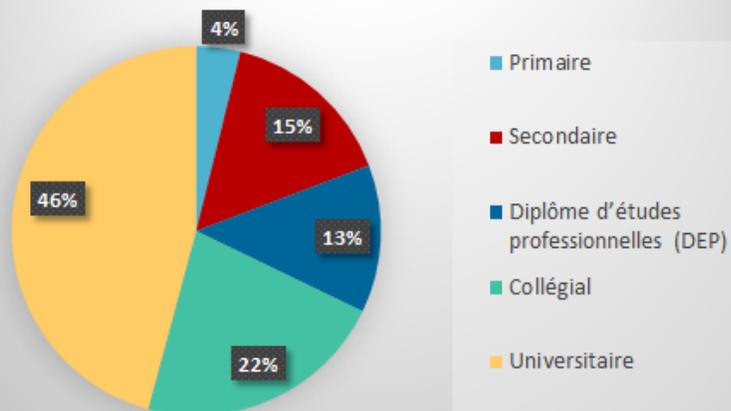
Au sujet de leur occupation, 153 mères, soit **53,5% de l'échantillon, mentionnent avoir un emploi à temps pleins** et 13% ont un emploi à temps partiel ou occasionnel/saisonnier. 19% sont mères à la maison et près de **15% de l'échantillon sont aux études**. 14% des mères ont sélectionné « autre » à la question concernant leur occupation. Celles-ci expliquent, entre autres, être en arrêt de travail dû au Covid-19, en congé de maladie, en congé de maternité, au chômage ou en recherche d'emploi.

SITUATION ÉCONOMIQUE

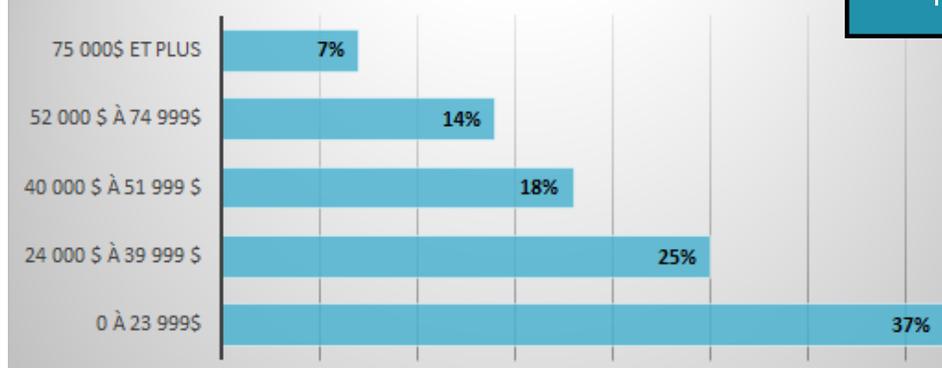
Concernant le revenu familial annuel, **37% des mères monoparentales ont un revenu de moins de 24 000\$ par année** et 7% font 75 000\$ ou plus annuellement.



Dernier niveau d'étude complété



Revenu familial annuel



Sources de revenus ;
69% mentionnent leur emploi, 21% reçoivent une pension alimentaire, 18% reçoivent de l'aide sociale et 8% indiquent recevoir des prêts et bourses.



51% des répondantes mentionnent que leur revenu est insuffisant pour répondre aux besoins de leur famille.

Comment percevez-vous votre situation économique ?



78% de celles ayant un revenu annuel de moins de 24 000\$ ont sélectionné cette option

77% de celles ayant un revenu annuel entre 52 000 et 74 999\$ ont sélectionné cette option

50% de celles ayant un revenu annuel de 75 000\$ et plus ont sélectionné cette option

2- Portrait des familles

LA SITUATION DES MÈRES MONOPARENTALES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL ; RÉALITÉS, BESOINS ET FRÉQUENTATION DE SERVICES

Note méthodologique : Les résultats reposent sur une analyse descriptive faite à l'aide du logiciel SPSS sur les données quantitatives recueillies dans les sections 1 et 2 du questionnaire [Évaluation de besoins des mères monoparentales de la région de Montréal].

MONOPARENTALITÉ

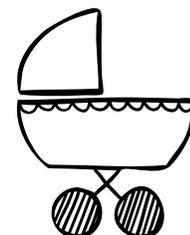
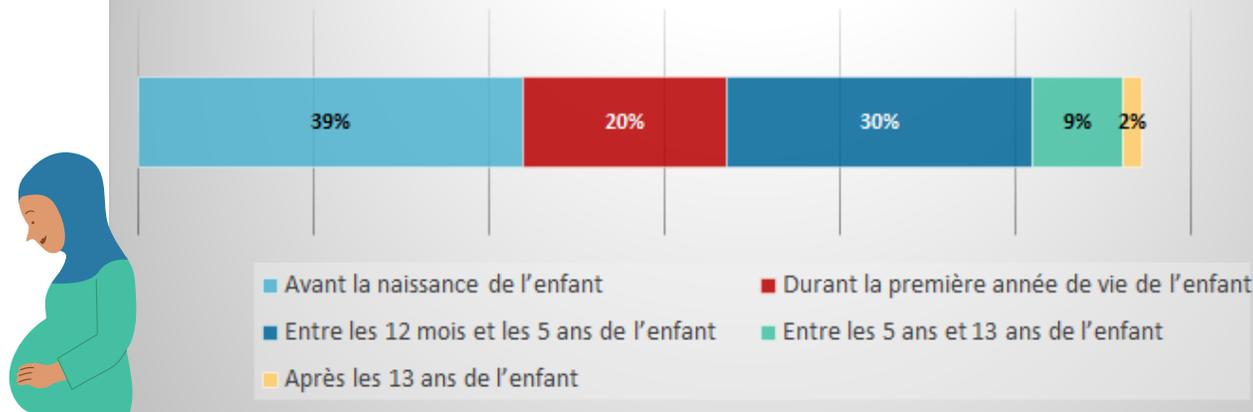
Les répondantes sont toutes des mères monoparentales **pour des raisons différentes** et depuis des **durées variées**. 19% des mères sont monoparentales depuis moins de 2 ans, 39% vivent cette réalité depuis entre 2 et 5 ans, 27% entre 5 et 10 ans et 15% ont vécu plus de 10 ans de monoparentalité.

39% des mères de l'échantillon révèlent avoir été seules avant même la naissance de l'enfant. Pour **89%**, la monoparentalité est devenue leur réalité avant que leur dernier enfant ait eu 6 ans.



40%
des mères considèrent
avoir choisi la
monoparentalité

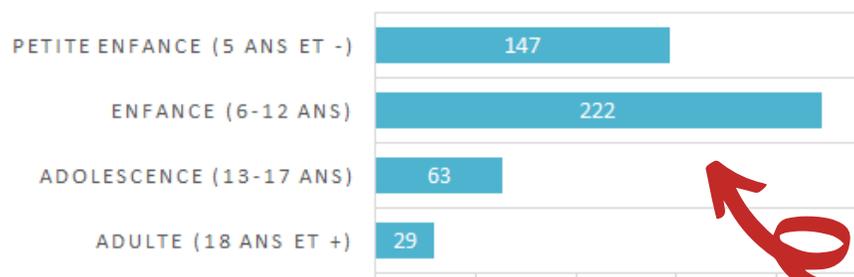
Moment auquel vous êtes devenue monoparentale



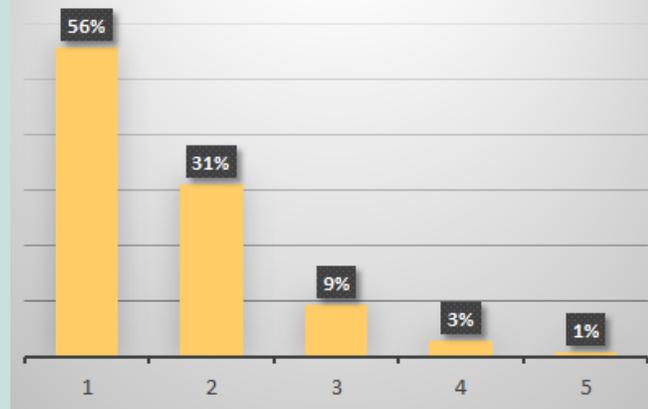
LES ENFANTS

Plus de la moitié des répondantes, soit **56%**, ont **1 enfant**, **31%** ont **2 enfants** et **13%** des mères ont **3 enfants et plus**.

ÂGE DES ENFANTS
(N=461)



Nombre d'enfant par famille

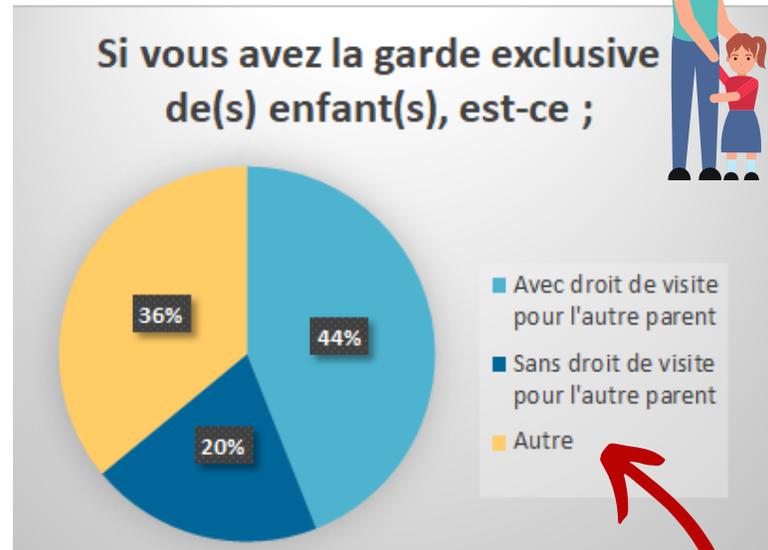
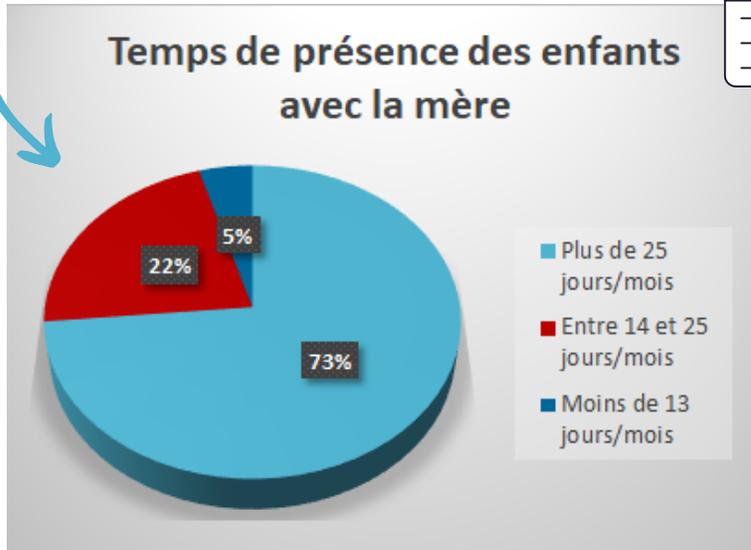


80% des 461 enfants ont moins de 13 ans.

TEMPS DE PRÉSENCE AVEC LA MÈRE

En moyenne, **73%** des mères de l'échantillon ont leur(s) enfant(s) **plus de 25 jours par mois**.

22% des enfants passent entre 14 et 25 jours par mois avec leur mère et 5% des enfants sont moins de 13 jours par mois avec leur mère.



L'AUTRE PARENT

Lorsqu'elles ont la garde exclusive de l'enfant, les mères révèlent qu'en moyenne, 44% des autres parents ont un droit de visite.

Les mères ayant répondu "autre" à la question concernant la garde exclusive des enfants représentent 36% de l'échantillon. Environ 25% de ces mères ont spécifié que leur(s) enfant(s) est(sont) en garde partagée. Il ne s'agit toutefois pas de l'unique alternative à une garde exclusive standard. En effet, les mères ayant répondu "autre" rapportent aussi vivre les situations suivantes ;

Père non reconnu
Enfant par don de sperme
Père à l'étranger
Mère qui adopte seule
Père décédé
Enfant maintenant adulte

Parmi ces situations, **ne pas avoir de père reconnu** et avoir eu l'enfant par le biais de **donneur de sperme** sont les deux réalités les plus mentionnées. En effet, il est à souligner que ces deux situations ont été nommées par **13% des mères ayant répondu "autre"**.

La diversité des explications des mères met en lumière l'importance de prendre en considération la nature des situations familiales. Certaines mères font le choix d'être "soloparentale" et d'adopter ou d'avoir recours à un donneur de sperme, d'autres se retrouvent seules lorsque leur conjoint doit rester dans leur pays d'origine, d'autres encore se retrouvent seules suite au décès du père de l'enfant. Être séparée ou divorcée n'est donc pas du tout la seule situation à la base de la monoparentalité et la garde partagée n'est pas toujours une option.

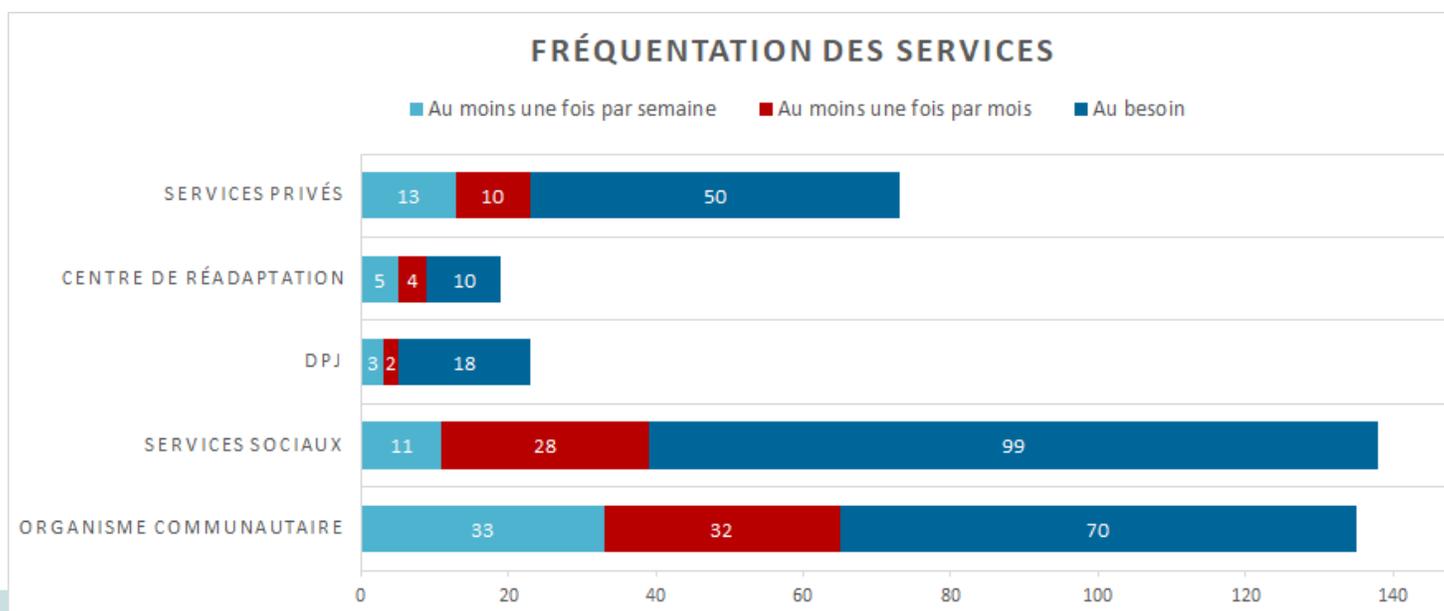
3- Fréquentation des services

LA SITUATION DES MÈRES MONOPARENTALES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL : RÉALITÉS, BESOINS ET FRÉQUENTATION DE SERVICES

Note méthodologique : Les résultats reposent sur une analyse descriptive faite à l'aide du logiciel SPSS sur les données quantitatives recueillies dans la section 3 du questionnaire [Évaluation de besoins des mères monoparentales de la région de Montréal]. De plus, des extraits des passages écrits par les participantes sont présentés pour étayer les résultats.

SERVICES

Les femmes fréquentent une variété de services selon leurs besoins et ceux de leur famille. Les services privés sont utilisés par 26% de l'échantillon. 8% des répondantes rapportent fréquenter les services de la Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ) et 7% fréquentent un centre de réadaptation. **Les services les plus fréquentés sont : les services sociaux, avec 48% de l'échantillon, et les organismes communautaires, avec 47%.** La fréquence à laquelle ces ressources sont utilisées est toutefois différente. En effet, une plus grande proportion des répondantes, soit **35%, indiquent fréquenter les services sociaux au besoin seulement.** Concernant les **organismes communautaires, les mères indiquent en plus grand nombre les fréquenter mensuellement (11%) ou même de façon hebdomadaire (12%).**



RAISONS DE FRÉQUENTATION

Les raisons évoquées par les mères, à savoir pourquoi elles fréquentaient un service sont nombreuses. Elles mentionnent, entre autres, les **activités mère-enfant ou activités enfants**, des **besoins alimentaires**, un désir de **socialisation** et de **briser l'isolement sans se sentir jugée**. Elles peuvent aussi y chercher un **support au niveau parental**, des conseils et de l'aide.

Les mères évoquent aussi des **besoins plus particuliers en lien avec leur(s) enfant(s)**, par exemple, si celui-ci a un trouble du spectre de l'autisme, un trouble du langage, un trouble déficit de l'attention ou encore des idées suicidaires. Les **besoins sont parfois plus d'ordre familial**, par exemple, en lien avec de la violence conjugale, des difficultés relationnelles ou un deuil.

«Ma fille est malentendante»

«Mon fils a un tdah avec dyslexie/dysorthographe»

«Soutien psychologique suite au suicide du père des enfants»

3- Fréquentation des services (suite)

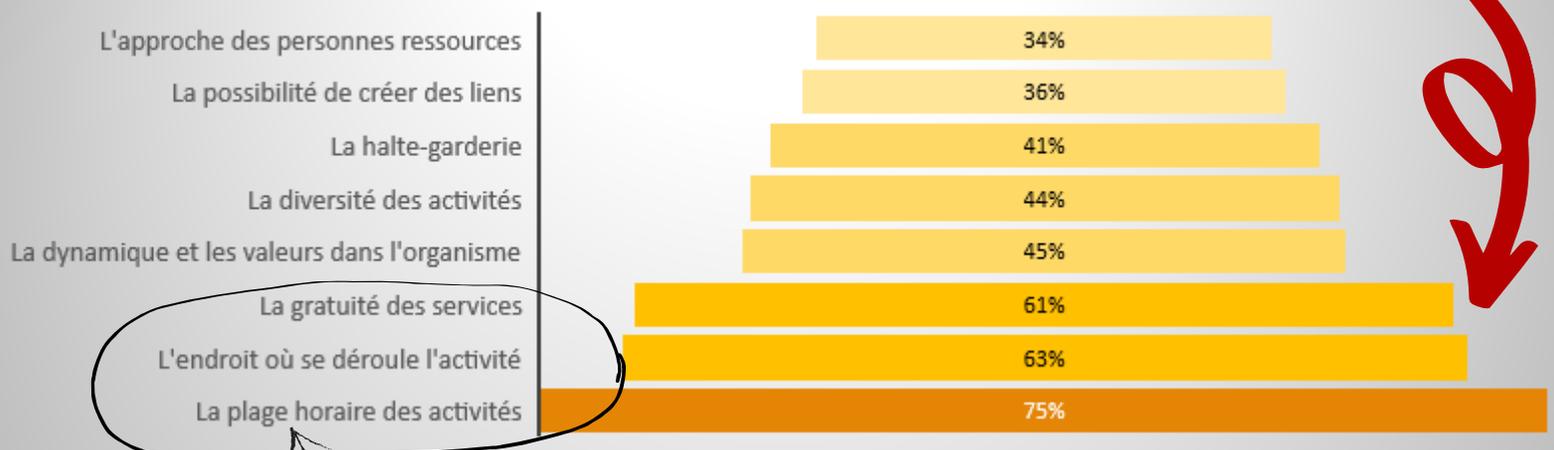
FACILITE LA PARTICIPATION

Quatorze éléments qui pourraient faciliter la participation des mères aux services offerts ont été proposés et huit de ceux-ci ont été sélectionnés par plus de 30% des répondantes.

Les services offerts (halte-garderie 41% et diversité des activités 44%), ainsi que l'approche des personnes ressources (34%), la possibilité de créer des liens (36%) et la dynamique et les valeurs de l'organisme (45%) ont été identifiés par un grand nombre de répondantes comme étant des facteurs facilitant leur participation.

Toutefois, ce sont des éléments relevant de l'**accessibilité aux services** qui sont le plus unanimement sélectionnés par les mères. En effet, au delà de l'ambiance et des activités offertes, les services **doivent être accessibles au niveau monétaire** (gratuité des services, 61%), **physique** (endroit où se déroule les activités, 63%) et **temporel** (plage horaire des activités, 75%).

Principaux éléments facilitant la participation aux services



La plage horaire est identifiée par **80% des mères ayant un emploi temps pleins** et **81% des mères aux études**.

OBSTACLE À LA PARTICIPATION

En plus des éléments mentionnés ci-dessus, voici quelques obstacles précisés par les mères;

«C'est souvent durant le jour et je travaille.»

«Anxiété sociale»

«Actuellement, la pandémie.»

«Je ne sais pas à qui ni où me référer.»

«Barrière de langue»

«Frais de transport»

«Certaines activités sont trop coûteuses»

«Fatigue, épuisement face à la préparation pour sortir»

"I always feel like I am frowned upon because I am a single mom"

«J'ai toujours l'impression d'être mal vue parce que je suis une mère monoparentale»

4- Besoins et Intérêts

LA SITUATION DES MÈRES MONOPARENTALES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL ; RÉALITÉS, BESOINS ET FRÉQUENTATION DE SERVICES

Note méthodologique : Les résultats reposent sur analyse descriptive faite à l'aide du logiciel SPSS sur les données quantitatives recueillies dans la section 3 du questionnaire [Évaluation de besoins des mères monoparentales de la région de Montréal].



BESOINS ET ATTENTES

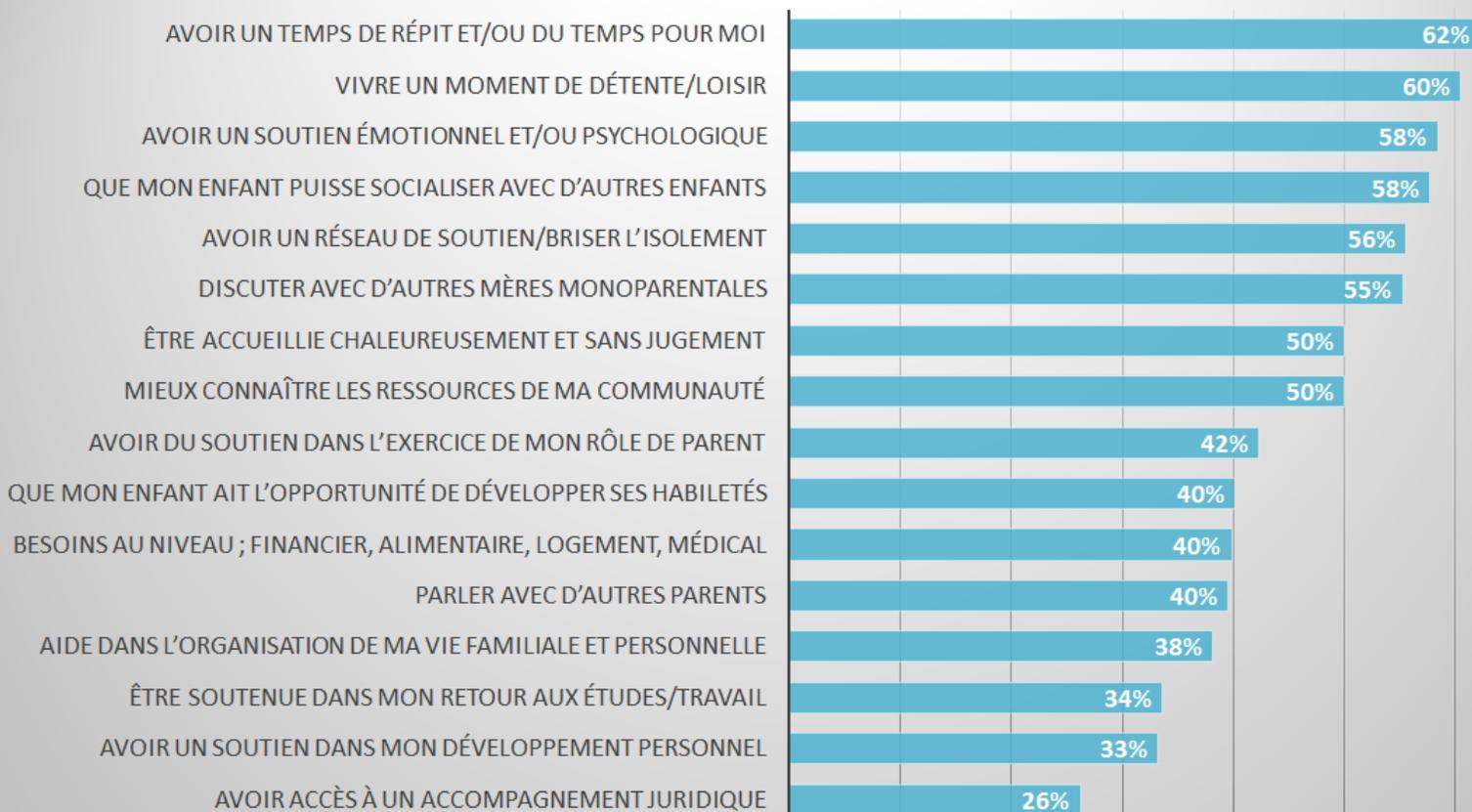
Les besoins identifiés par le plus grand nombre de mère sont d'**avoir un temps de répit et/ou du temps pour elle (62%)** et de **vivre un moment de détente et de loisir (60%)**. 58% des mères mentionnent le besoin d'avoir un **soutien émotionnel et/ou psychologique** et que leur(s) **enfant(s) puisse(nt) socialiser** avec d'autres enfants.

Plus de la moitié des répondantes veulent aussi **discuter avec d'autres mères monoparentales (55%)**, **d'avoir un réseau de soutien et briser l'isolement (56%)**.

50% des mères souhaitent mieux **connaître les ressources** de leur communauté, pourcentage qui monte à 60% chez les mères étant monoparentales depuis moins de 2 ans. La moitié des mères veulent aussi **être accueillies chaleureusement et sans jugement**.



Besoins et attentes des répondantes



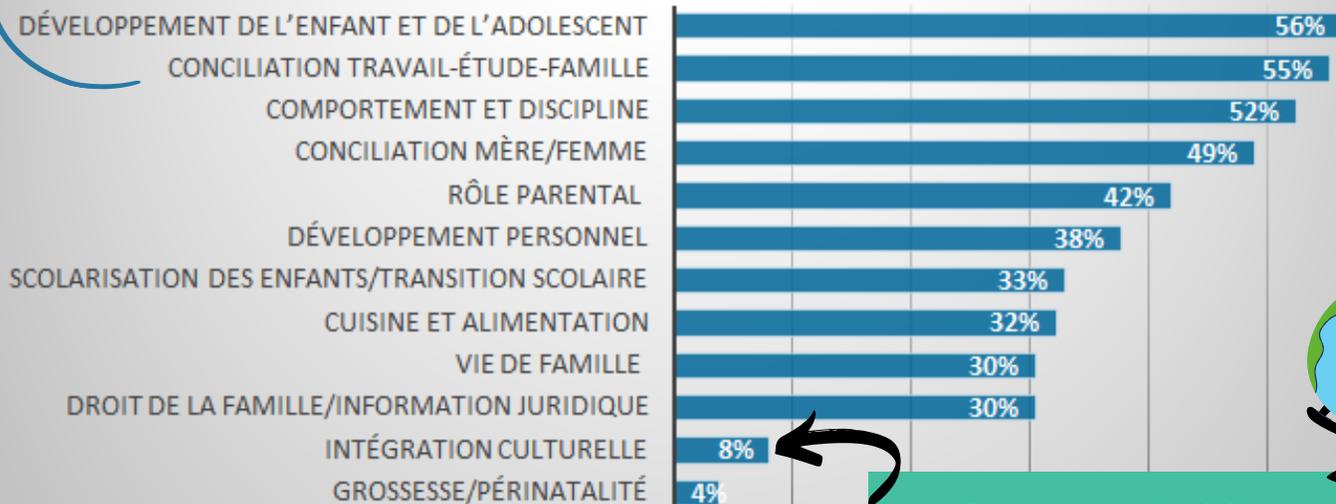
THÉMATIQUES

Les thématiques qui intéressent le plus les mères sont les suivantes ; **développement de l'enfant et de l'adolescent (56%)**, **conciliation travail-étude-famille (55%)** et **comportement et discipline (52%)**.

83% des 42 mères aux études ont sélectionnées cet intérêt



Thématiques qui intéressent les répondantes



14% des mères nées à l'étranger sont intéressées par cette thématique.

Nées au Canada



55% - Développement de l'enfant et de l'adolescent

55% - Comportement et discipline

52% - Conciliation travail-étude-famille

ÉCARTS IMPORTANTS; MÈRES NÉES AU CANADA...

25% versus

32% versus

INTÉRÊTS ET ORIGINE

Les thématiques ayant été sélectionnées par au moins 50% des mères étant soit nées au Canada ou à l'étranger;

Nées à l'étranger



63% - Conciliation travail-étude-famille
60% - Développement de l'enfant et de l'adolescent

50% - Scolarisation des enfants et transition scolaire

50% - Développement personnel

5- Réseau de soutien et rôle de mère

LA SITUATION DES MÈRES MONOPARENTALES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL ; RÉALITÉS, BESOINS ET FRÉQUENTATION DE SERVICES

Note méthodologique : Les résultats reposent sur analyse descriptive faite à l'aide du logiciel SPSS sur les données quantitatives recueillies dans la section 4 du questionnaire [Évaluation de besoins des mères monoparentales de la région de Montréal].

RÉSEAU DE SOUTIEN

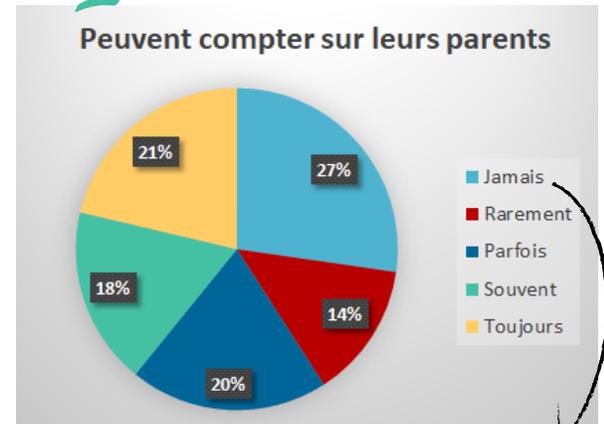
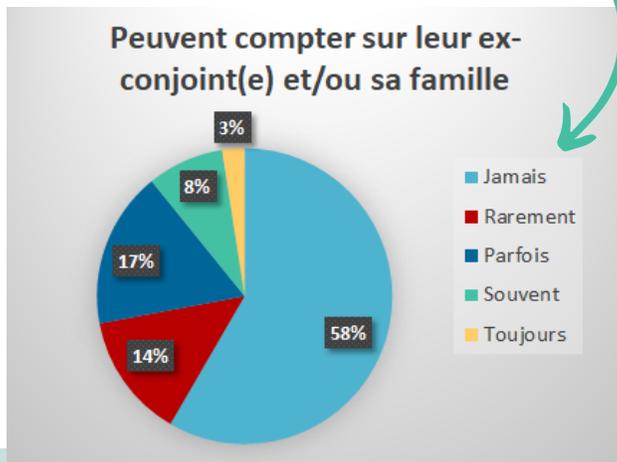
Afin de mieux évaluer le réseau de soutien des mères, nous avons posé la question suivante :

"Si vous ou votre famille avez besoin d'aide, dans quelle mesure pouvez-vous compter sur les personnes suivantes?"

Leurs parents : 41% disent ne jamais ou rarement pouvoir compter sur leurs parents en cas de besoin et 39% disent pouvoir compter sur eux souvent ou toujours.

Autre(s) membre(s) de la famille ; 18% des mères disent pouvoir compter sur d'autres membres de leur famille souvent ou toujours et 24% disent pouvoir parfois compter sur eux. Parmi les membres de la famille, la fratrie de la mère semble être une source fréquente de soutien. En effet, dans cette section, les frères et sœurs ont été spécifiés par 70 répondantes.

Ex-conjoint(e) et sa famille: Plus de la moitié, soit **58%** des mères, disent **ne jamais pouvoir compter sur leur ex-conjoint(e) ou sa famille** en cas de besoin.



21% de celles nées au Canada disent **ne jamais** pouvoir compter sur **leurs parents**. Le pourcentage monte à **41%** pour celles nées à l'étranger.

Amis et collègues; 33% peuvent parfois compter sur leurs amis et collègues en cas de besoin et 16% disent pouvoir compter sur eux souvent ou toujours.

Autres ; Certaines mères peuvent aussi compter sur des gardiennes, sur leur présent conjoint ou sur des ressources communautaires.

RÔLE DE MÈRE - PERCEPTIONS EN STATISTIQUE

Être mère est une source de tension et d'anxiété pour **48%** des répondantes.

La proportion **descend à 36%** chez les mères ayant leur(s) enfant(s) **13 jours ou moins** par mois.

58% des mères trouvent qu'il **n'est pas difficile** pour elles de savoir si elles agissent correctement avec leur(s) enfant(s).

89% des répondantes identifient se sentir **tout à fait à l'aise** dans leur rôle de mère.

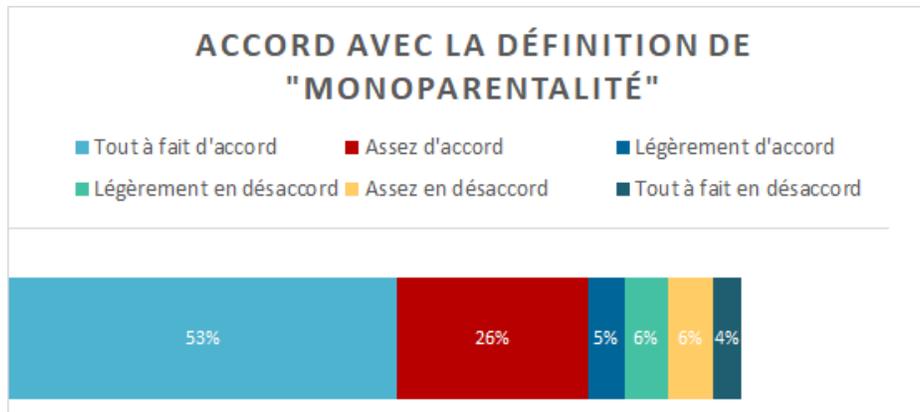
5- Réseau de soutien et rôle de mère (suite)

Note méthodologique: Les données qualitatives ont été analysées suivant les étapes classiques d'une analyse de contenu : 1) Identification des thématiques récurrentes ; 2) création d'une grille d'analyse ; 3) codage des réponses ; 4) traitement et interprétation. Le logiciel NVivo a aidé au codage des données. Des extraits de verbatim sont utilisés pour illustrer les résultats.

DÉFINITION DE LA MONOPARENTALITÉ

Basé sur le Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) et sur La Petite Maison de la Miséricorde, voici une définition de ce qu'est une mère monoparentale :

"Les mères monoparentales sont des femmes cheffes de famille monoparentale (ou en voie de le devenir), sans conjoint ou conjointe et qui habitent avec un ou plusieurs enfants, peu importe qu'elles aient la garde exclusive ou partagée de leur(s) enfant(s)."



120 répondantes (42%) ont pris le temps d'expliquer leur réponse. 13 mères ont précisé être en accord complet avec la définition qui représente exactement leur réalité, les autres ont partagé les raisons pour lesquelles elles ne sont pas "tout à fait d'accord" avec la définition proposée. Il est possible de ressentir dans leurs nombreux commentaires, le désir des répondantes de se reconnaître dans la définition et que leur situation soit représentée adéquatement.

SOLOPARENTALE

Au moins 22 enfants de l'échantillon sont nés par le biais d'un don de sperme, 3 autres ont été adoptés par une mère seule. Ces mères ont fait le choix d'élever leur enfant seule et s'identifient comme étant soloparentales.

«Mon modèle familial n'est pas le résultat de rupture du couple.»

«En aucun moment la notion de 2e parent n'existe, tout repose sur le parent de l'enfant. C'est par choix et ce, dès la conception.»

La soloparentalité engloberait donc les mères ayant choisi la monoparentalité dès la conception de l'enfant. Une femme propose que le concept de soloparentalité inclut aussi lorsqu'il « n'y a tout simplement pas de père déclaré. » 8 femmes ont spécifiées qu'il faudrait inclure la soloparentalité dans la définition.

CONJOINT(E)

Certaines mères disent qu'avoir une tierce personne dans sa vie veut dire un partage de responsabilités, un soutien émotionnel et donc que la mère n'est plus monoparentale. Les autres disent que la tierce personne ne s'occupe pas nécessairement des enfants et que par le fait même, la présence de cette personne ne change en rien leur statut de mère monoparentale.

DÉFINITION DE LA MONOPARENTALITÉ (SUITE)

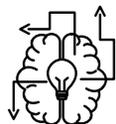
GARDE PARTAGÉE %

Une cinquantaine de femmes expliquent que la réalité des mères ayant une garde partagée versus celles ayant une garde exclusive est très différente. Certaines sont fermes dans l'idée que la monoparentalité, c'est d'avoir leur(s) enfant(s) **100%** du temps, sans pouvoir compter sur une tierce personne. Pour elles, une garde partagée, c'est aussi partager les responsabilités et ne correspond donc pas à leur définition de monoparentalité. D'autres femmes proposent un ratio de minimum **60%** de la garde pour être considérée monoparentale. Enfin, d'autres mères considèrent être monoparentales malgré la garde partagée.

«Même si le papa est dans le décor, j'ai l'essentiel des responsabilités et de la charge mentale. Je n'ai pas de soutien financier de sa part.»

«Le fait d'avoir la garde partagée me fait sentir « privilégiée » dans mon rôle de mère monoparentale, même si j'ai la charge mentale presque complète. »

L'inclusion ou non des mères ayant une garde partagée est l'élément le plus discuté par les mères. Selon leurs commentaires, il devrait être possible de mieux représenter l'écart des réalités dans la définition du concept.



RESPONSABILITÉ PARENTALE

Considérant l'ensemble des commentaires concernant la présence ou l'absence d'une tierce personne dans la vie de la mère, l'élément commun dans les explications est la notion de responsabilité.

Que la tierce personne soit le père ou un(e) conjoint(e), il ne s'agirait peut-être pas de savoir si tierce personne il y a, mais plus de savoir si celle-ci partage ou non les responsabilités, la charge mentale et les tâches reliées à l'enfant. Il ne s'agit donc pas spécifiquement de savoir avec qui la mère vit, ou si elle a 60% ou 100% de la garde, mais plutôt de savoir à qui revient les responsabilités et le stress parental. Dans cet optique, il serait pertinent d'intégrer la notion de responsabilité parentale à la définition de la monoparentalité.

RÉDÉFINITION

« Les mères monoparentales sont des femmes cheffes de famille monoparentale (ou en voie de le devenir) qui habitent avec un ou plusieurs enfants et qui assument seule ou en grande partie les responsabilités parentales. »

Cette définition inclut toutes les mères, peu importe les événements ou décisions ayant mené à leur situation. Qu'elles soient divorcées, soloparentales, que le père vive à l'étranger ou qu'il soit décédé, ces mères, malgré la diversité de leur réalité, ont en commun de devoir prendre en charge seule ou en grande partie la réponse aux besoins de leur famille.

Concernant la différenciation entre les mères ayant une garde partagée et celles ayant une garde complète, une étude plus approfondie du sujet devra être menée. À la lumière de cette étude, il est clair que le temps de présence de l'enfant avec la mère est un facteur important. Toutefois, il ne semble pas s'agir du seul élément à considérer. Afin de mieux déterminer les frontières entre coparentalité et monoparentalité, il serait intéressant d'analyser concrètement l'implication de chaque parent, le partage des responsabilités et de la charge mentale.